Termes de référence pour l'élaboration du rapport final des projets de recherche

Le rapport de fin de projet est un document de synthèse qui doit rendre compte d'une manière claire et précise de l'activité menée, des résultats obtenus, des difficultés rencontrées ainsi que des perspectives de continuation éventuelles des recherches.

La partie du rapport concernant les résultats obtenus constitue la partie maîtresse pour l'atelier de restitution des résultats. Les résultats doivent être exprimés de manière claire, en mentionnant s'il s'agit d'acquis vulgarisables ou de résultats intermédiaires. Les conditions d'application de ces résultats doivent aussi être précisées.

Dans un objectif d'homogénéisation et d'exploitation globale des rapports finaux, il est important de suivre le sommaire ci-dessous lors de l'élaboration du rapport final (**RF**) :

- 1. **Titre** : Veiller à ce qu'il émane de la ou des questions posées de manière à ce qu'il corresponde à la nature effective des travaux du projet (cf. soumission du projet).
- 2. Résumé (une ½ page au maximum).
- 3. Financement(s): source(s) et montant(s).
- 4. Durée du projet de recherche (cf. soumission du projet).
- 5. **Partenaires** (structures de recherche, développement, profession, coopération bi ou multilatérale).
- 6. Nom du responsable du projet, établissement d'appartenance et coordonnées.
- 7. Noms des membres de l'équipe de chercheurs, enseignants-chercheurs et techniciens ayant participé effectivement à la réalisation des travaux de recherche et leur appartenance lorsqu'ils relèvent de plusieurs établissements et/ou organismes participants.
- 8. Problématique et objectif (s) de la recherche (une quinzaine de lignes).
- 9. Méthodologie utilisée (une dizaine de lignes).
- 10. Résultats attendus (cf. soumission du projet).
- 11. Résultats obtenus : Cette partie du rapport doit être rédigée avec soin et de manière claire afin de faciliter l'élaboration de la fiche technique. Il est recommandé d'indiquer la nature des résultats : acquis vulgarisables, résultats intermédiaires nécessitant des recherches complémentaires ou de validation sur le terrain.

De même, il est suggéré de bien développer les domaines d'application et les conditions d'utilisation des résultats.

- 12. Impact sur l'environnement (OGM, pollution des nappes, sols, pesticides, etc.) et retombées économiques (exprimées, si possible, en termes de % de gains en rendement ou d'amélioration de la qualité des produits, etc.).
- 13. Difficultés rencontrées : Il est proposé ici de signaler brièvement les difficultés éventuelles rencontrées dans la réalisation du projet et relatives à la logistique, aux ressources humaines, aux moyens financiers, à la gestion administrative et financière, etc.
- 14. Production scientifique réalisée au cours de la durée du projet et articles soumis à la publication. (Joindre au présent rapport une copie libre de chaque document scientifique signalé dans ce paragraphe). Une copie de la production scientifique doit être fournie sur support numérique
- **15. Bibliographie** : A rajouter systématiquement à la fin du rapport et à développer notamment pour les projets dont les résultats s'adressent exclusivement à la recherche.

IMPORTANT :

- Le rapport final, pour chaque projet (ou action) de recherche, ne doit pas dépasser une trentaine (**30**) de pages.
- Il doit être remis à l'IRESA sous formes papier et sur support numérique (<u>khaoula.bennaji@iresa.agrinet.tn</u>).
- Joindre la ou les Fiches de Résultats de Recherche (FRR) en annexe(s) libre(s) au rapport final.
- Joindre la production scientifique en annexe libre et sur support numérique.